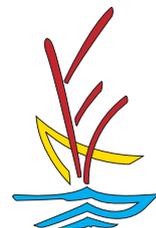


# Empreintes

Mars - Avril - Mai



[www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 05



## Dossier :

Le traitement de nos déchets



# Pêle-mêle



# Éditorial



## Des moyens supplémentaires pour la sécurité

Ces derniers mois notre commune a subi quelques incidents fâcheux, vandalisme de 5 classes à l'école élémentaire, anneaux routiers arrachés, jardinières déplacées, arrosages vandalisés, luminaires abîmés...

Ce premier trimestre a vu la recrudescence de cambriolages sur la côte bleue, dont Ensues La

Redonne n'a pas été épargnée. Vous le savez, la sécurité me tient particulièrement à cœur, c'est un domaine important qui nécessite une conjugaison de Prévention et de Sanction. C'est en partenariat avec la gendarmerie nationale de Carry le Rouet qui assure un service de qualité avec les moyens dont ils disposent que notre Police Municipale joue son rôle de proximité et surtout son rôle de complémentarité. Sur notre commune nous mettons les moyens pour faire face à cette responsabilité et essayons de les adapter aux situations et aux périodes. En effet le tourisme estival pèse sur l'organisation du travail de la Police Municipale, s'il apporte une manne financière pour l'économie locale, il apporte son lot de nuisances ; stationnement anarchique, tapages diurnes et nocturnes jusqu'à rixes parfois...

C'est cette situation qui nous conduit à renforcer les moyens mis à disposition de la Police Municipale en cette période d'été : deux postes à temps plein d'Agent de Sécurité de Voie Publique (ASVP) de Juin à Août, une prolongation des barrages filtrants vers les calanques jusqu'à 18h avec des équipes composées d'un ASVP et d'un emploi jeune saisonnier, une présence 7 jours sur 7 d'une équipe de la PM. Nous avons aussi convenu avec le Conseil Général la mise en place de caméras de surveillance au Port de La Redonne dès cet été.

Voilà pour cette année les moyens mis à disposition au niveau municipal car nous le savons la sécurité et le maintien de l'ordre public relèvent du pouvoir régalié de l'état.

Ces dernières semaines à la demande de la ministre de l'Intérieur, des forums "Vos libertés, Votre sécurité" ont été organisés partout en France, c'est Marignane qui accueillait celui de notre canton. Une rencontre animée par le Sous-Préfet, avec à ses côtés les représentants des forces de sécurité, les élus et plus de 150 personnes qui avaient répondu présent dans la salle et ont pu échanger sur les difficultés rencontrées dans leurs quartiers.

En votre nom, j'ai pu relater les difficultés de notre commune et préciser à Roger Reuter Sous-Préfet d'Istres et représentant l'état notre souhait de plus de moyens de forces de Gendarmerie Nationale, notamment en cette période estivale.

Confiant que ces dispositifs permettront de répondre correctement à assurer la sécurité de notre commune, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances d'été, reposantes et festives.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

# Sommaire

<b>Compte Rendu du Conseil Municipal</b>	2
<b>Budget supplémentaire</b>	4
<b>Vie locale - Citoyenneté</b>	5
Accueil des nouveaux arrivants	
Votez, jeunes citoyens	
Résultat des élections européennes	
<b>Social - emploi - Éducation</b>	6
Les seniors savent faire la fête	
Le don d'organes - Les sorties des "Tamalous"	
Graine de soleil : l'insertion au service du Bio	
<b>DOSSIER :</b>	
<b>Le traitement de nos déchets</b>	9
	
<b>Environnement</b>	13
Calanques propres	
Travaux dans les Calanques	
<b>Culture - Festivités</b>	14
Retour sur la soirée du 21 mars	
Nos jeunes producteurs multimédia	
Les moments forts du printemps des poètes	
Un Vide Grenier historique et animé	
<b>Vie Associative</b>	16
Subventions aux associations	
l'APEER, recherche de bénévoles	
<b>Travaux - Urbanisme - Sécurité</b>	17
Plan de circulation - Pluvial aux Pachons	
<b>À noter</b>	18
<b>Agenda</b>	19
<b>État Civil - Nouveaux Commerces</b>	20
<b>Libre expression Municipale</b>	

Empreintes - N°05 Mars, avril, mai 2009

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac  
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication  
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert  
13280 Ensues la Redonne  
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia  
Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coire  
CONCEPTION RÉALISATION : Albatros  
La Parade, 1600 rte des Milles - Aix en Provence  
PHOTOS: J.Lopez - Scs Municipaux  
IMPRESSION: SIRIS  
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2009

Secrétaire de séance : Cédric RAFFIER

### Acquisition de livres pour la médiathèque municipale

(Rapport Sabine Coirre)

Cette décision autorise M. Le Maire à demander une subvention au Conseil Régional dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition de Livres. Cet investissement représente une enveloppe "Acquisition d'ouvrages" d'un montant de 10 000 Euros.  
**Approuvé à l'unanimité**

### Attributions de subventions aux associations : première répartition 2009

(Rapport Mohamed Behairi)

Voir article spécifique page associations.

**Approuvé à l'unanimité**

### Définition des opérations d'investissement achevées au 31 décembre 2008

(Rapport Hubert Macone)

Dans le cadre des obligations comptables de fin d'exercice, le Conseil Municipal doit définir les opérations d'investissement achevées au 31 décembre de chaque année. Il s'agit de déclarer soldées ces opérations d'investissement et de permettre une mise à jour des actifs de la commune.

**Approuvé à l'unanimité**

### Adoption du compte administratif 2008

(Rapport Hubert Macone)

Le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice comptable sont des documents de prévision. Il est donc nécessaire de constater dans quelles mesures ceux-ci ont été réalisés. C'est le rôle du Compte Administratif.

**Pour 22, abstentions 5 et contre 0**

### Adoption du Compte de Gestion 2008

(Rapport Hubert Macone)

Il s'agit de comparer le Compte Administratif et le Compte de Gestion produit par le Comptable de la Commune. Il permet de statuer sur le Compte de Gestion 2008 du Budget Principal et reconnaître que toutes les écritures ont été passées, que tous les comptes sont exacts et n'appellent ni observations, ni réserves.

**Approuvé à l'unanimité**

### Décision Budgétaire Modificative 2009 n°1

(Rapport Hubert Macone)

Considérant que le budget Primitif communal a été voté le 18 décembre 2008, afin d'en améliorer l'exécution il convient de prendre une décision modificative qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

**Pour 22, abstentions 5 et contre 0**

### Versement anticipé des attributions du Fonds de Compensation pour la TVA au titre des dépenses réalisées en 2008

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision a pour objet d'appliquer les dispositions liées au plan de relance de l'économie relatif au FCTVA et permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008. Cela autorise M. Le Maire à s'engager par convention avec le représentant de l'Etat à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

**Approuvé à l'unanimité**

### Demande de subvention au Conseil Général 13 pour l'agrandissement de la cantine de l'École Élémentaire

(Rapport Hubert Macone)

Au vu de la fréquentation importante de la cantine de l'École Élémentaire Frédéric Mistral et afin de garantir la bonne exécution du service, il est nécessaire d'engager des travaux d'agrandissement et d'insonorisation du bâtiment. Le coût des travaux est estimé à 250 000 € TTC. Il s'agit de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre du dispositif de l'Aide du Département aux travaux de proximité, financés à 80 % du montant H.T.

**Approuvé à l'unanimité**

### Demande de subvention pour l'agrandissement de la cantine de l'École Élémentaire dans le cadre de la Dotation Générale d'Équipement (DGE)

(Rapport Hubert Macone)

La Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.) est une subvention de l'Etat pour soutenir les collectivités locales dans leurs efforts d'investissement. Cette décision autorise le Conseil Municipal à demander à l'Etat de bénéficier de cette mesure au taux de 51,3 % du plan de financement global du projet.

**Approuvé à l'unanimité**

### Demande de réfection de pistes DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) auprès du Conseil Général 13

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le département des Bouches du Rhône est doté d'un dispositif de prévention des incendies de forêt spécifique aux travaux de création et de réfection d'ouvrages DFCI. Il est apparu nécessaire de solliciter auprès du Conseil Général la demande de réfection de 2 500 mètres de piste DFCI dans 2 secteurs : le lieu-dit "Varenoï" et le lieu-dit "le Portalet". Cette décision a pour objet de permettre la réfection de ces 2 pistes.

**Approuvé à l'unanimité**

### Demande de subventions auprès du Conseil Général 13 pour l'entretien des terrains du conservatoire du littoral

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le département des Bouches du Rhône, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Conservatoire du Littoral se sont associés dans le cadre d'une convention tripartite pour subventionner les gestionnaires des terrains du Conservatoire du Littoral. Ces terrains représentent 1640 ha sur la commune d'Ensuès la Redonne et il revient à la commune la charge de les maintenir en bon état de conservation. Cette décision autorise le Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Général 13 le financement prévu dans le cadre de la convention et de réaliser le programme 2009 de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.

**Approuvé à l'unanimité**

### Demande de subventions auprès du Conseil Régional pour l'entretien des terrains du conservatoire du littoral

(Rapport Frédéric Ounanian)

Cette décision autorise le Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Régional le financement prévu dans le cadre de la convention et de réaliser le programme 2009 de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.

**Approuvé à l'unanimité**

### Modification du tableau des effectifs : création de postes

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public, afin de répondre à la bonne marche de l'administration et à l'évolution de la structure, il s'avère nécessaire de créer les postes suivants : - Un poste de gardien de police municipale à temps complet

- Un poste de Brigadier de police municipale à temps complet. Ces créations seront ajoutées au tableau des effectifs du personnel.

**Approuvé à l'unanimité**

## Créations de postes d'adjoints d'animation et d'adjoints techniques pour des emplois saisonniers

(Rapport Michel Illac)

Cette décision permet de procéder à la création de postes d'emplois saisonniers pour répondre aux besoins liées à la période estivale : hausse de la fréquentation des calanques, surcroît de travail au sein du service technique, besoin d'encadrement du nombre d'enfants qui fréquentent le Centre de Loisirs.

Cette décision permet le recrutement de deux postes de saisonniers à temps complet pour la surveillance de la voie publique et le contrôle d'accès aux calanques, des postes de saisonniers à temps complet en appui des services techniques de la commune (1 poste en juin, 2 postes en juillet/août), des postes d'adjoints d'animation saisonniers à temps complet pour le Centre de Loisirs (23 postes en juillet, 15 postes en août).

**Approuvé à l'unanimité**

## Nouvelle réglementation de tarification des opérations funéraires

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cette décision a pour objet de fixer le taux unitaire des vacances funéraires au taux minimal soit 20 € par opération de surveillance funéraire.

**Approuvé à l'unanimité**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2009

### Tarifs publics 2009 - sortie culturelle exposition Picasso-Cézanne

(Rapport Sabine Coirre)

Le tarif pour la sortie culturelle au Musée Granet le Dimanche 20 septembre 2009, comprend le transport, le droit d'entrée et la visite assurée par un conférencier.

Tarif adultes - 12€ et Tarif enfants - 8€

**Pour 22 Contre 0 Abstentions 4**

### Tarifs publics 2009 - Séjours d'Été 2009 du CLSH Enfants et Adolescents

(Rapport Géraldine Cuda)

Séjour enfants, 7 jours à St Vincent les Forts : 105 à 260 € (résidents) et 137 à 293 € (extérieurs)  
Séjour adolescents, 10 jours à St Rome de Tarn : 201 à 371 € (résidents) et 252 à 412 € (extérieurs). Coût moyen pour la Commune : 661 € par place (43 places)

**Pour 22 Contre 0 Abstentions 4**

### Tarifs des repas pour le Personnel Municipal

(Rapport Hubert Maccone)

Pour répondre aux besoins des personnels municipaux souhaitant prendre leur repas sur les lieux de leur travail, il est proposé la mise en place d'un tarif spécifique de 2,80 €

(contre 4,30 € jusqu'à présent) qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Pour 22 Contre 0 Abstentions 4**

## Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation de Développement Rural (DDR) pour d'un panneau électronique lumineux d'information

(Rapport Sabine Coirre)

Cette installation peut faire l'objet d'une demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural (DDR) - Exercice 2009, avec un taux maximum de 80 % du coût HT.

Décision de demande sur la base du coût global de l'opération estimée à 25 000 € TTC.

**Approuvé à l'unanimité**

## Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2008: vote budget supplémentaire

(Rapport Hubert Maccone)

Voir page 4

## Modification du tableau des effectifs : suppressions de postes

(Rapport Michel Illac)

Un certain nombre de postes apparaissent au tableau des effectifs de la commune vacants, suite aux divers mouvements de personnels (avancement, mutations ...) et ne correspondent plus au fonctionnement actuel des services municipaux. Cette décision a pour objet de réactualiser ce tableau en supprimant les postes vacants et non nécessaires.

**Approuvé à l'unanimité**

## Rémunération des contrôleurs d'accès aux calanques

(Rapport Marcel Turchiuli)

Afin de s'ajuster à la réalité des besoins en matière de sécurité et du fait de la nouvelle amplitude horaires des barrages (9h-18h et non plus 9h-17h), cette décision permet de fixer la rémunération de ce personnel en fonction du nombre d'heures effectuées sur la base d'un tarif horaire égal à 9,14 € brut.

**Approuvé à l'unanimité**

## Modification du règlement de travail en sécurité

(Rapport Marcel Turchiuli)

Le règlement de travail en sécurité s'applique à l'ensemble des agents de la commune depuis 2004. Un décret en date du 15/11/2006 renforce la réglementation applicable à l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif. Décision de compléter ce règlement de travail en sécurité sur ce point.

**Approuvé à l'unanimité**

## Lancement de revendication de biens présumés sans maître

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans le cadre de l'aménagement de la place des Aires réalisée en partenariat avec la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et le Conseil Général, plusieurs parcelles ont été identifiées et notamment celles appartenant à Monsieur LANTELME Angelin et à Monsieur GOUIRAN Abel. Cette décision lance la procédure d'intégration de ces parcelles dans le domaine public communal.

**Approuvé à l'unanimité**

## Approbation du Bulletin d'adhésion avec le CAUE

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement assure des missions de partenariat dans le cadre de l'instruction des droits des sols. La commune souhaite le relancer dans l'assistance à la conception du projet architectural. La participation 2009 s'élève à 1571 € et est inscrite au BS 2009.

**Approuvé à l'unanimité**

## Aménagement Place des Aires

(Rapport Frédéric Ounanian)

La Place des Aires représente un espace constitué de parcelles privées et de parcelles communales non transférées à la Communauté Urbaine. Dans le cadre du projet d'aménagement de cet espace, cette décision autorise Monsieur le Maire à engager les procédures de partenariat avec la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et autorise cette dernière à intervenir sur ces parcelles communales.

**Pour 22 Contre 0 Abstentions 2**

## Avis du Conseil Municipal sur l'adhésion au GIP des Calanques

(Rapport Frédéric Ounanian)

Vu la nécessité de préserver l'entité du Parc Marin de la Côte Bleue, ce dernier a confirmé son refus de délimiter une aire optimale d'adhésion terrestre au Groupement d'Intérêt Public des Calanques, compte tenu des dispositifs de protection existants. Le Conseil Municipal confirme et adopte cet avis émis par le comité Syndical du Parc Marin le 17 avril 2009.

**Pour 22 Contre 0 Abstentions 2**

## Adoption du nouveau règlement intérieur de la crèche

Après un an de fonctionnement du Multi Accueil Petite Enfance, il est apparu opportun d'adapter le règlement intérieur datant de 2007 aux réels besoins de la structure et des familles et de le rendre plus précis. Ce nouveau règlement devra être signé par les familles à l'inscription en crèche. Il s'appliquera à toutes les familles et au personnel à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009.

**Approuvé à l'unanimité**

# 04 Budget supplémentaire

## >> Budget Supplémentaire 2009

Le Budget Supplémentaire qui est présenté s'équilibre :

en section de fonctionnement à	<b>2 72 574,00 €</b>
en section d'investissement à	<b>2 784 109,40 €</b>

### Dernière Minute :

Lors de la dernière commission permanente du Conseil Général, les subventions pour la réfection de la cour de l'école maternelle et de la réhabilitation des cours de tennis ont été votées, pour un montant de 60 000 € chacune.

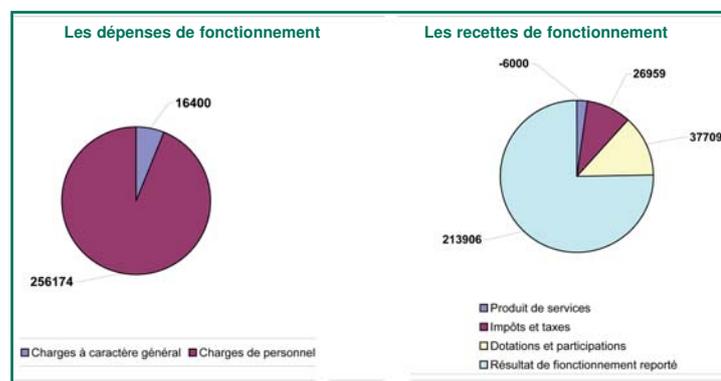
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE L'EXERCICE

Charges à caractère général	<b>16 400,00 €</b>
Charges de personnel	<b>256 174,00 €</b>

### RECETTES DE L'EXERCICE

Produits des services	<b>- 6 000,00 €</b>
Impôts et taxes	<b>26 959,00 €</b>
Dotations et participations	<b>37 709,00 €</b>
Résultat de fonctionnement reporté	<b>213 906,00 €</b>



Les charges à caractère général concernent principalement les frais liés au broyage des végétaux suite à l'épisode neigeux, l'augmentation du coût de pause des bouées sur le littoral, ... Les charges de personnel, concernent le réajustement des salaires qui avaient été calculés lors du BP, (temps partiels, mi-temps thérapeutiques, évolution des échelons...) la charge du personnel saisonnier (Nettoyage, Barrages, ASVP, animateurs...) et la provision pour le salaire de l'ancien Directeur Général des Services (Mis à disposition du CNFPT, organisme qui est en cours de recherche de postes pour les divers DGS pour lesquels il a été mis fin au détachement, comme prévu par la législation)

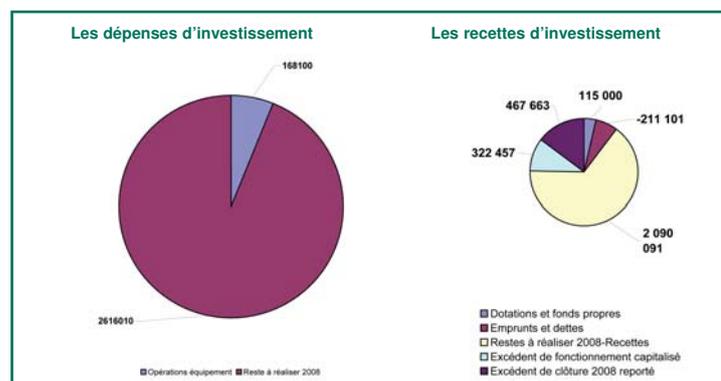
Les recettes de fonctionnement ont augmenté suite à l'évolution de la population (INSEE 2006) prise en compte pour la dotation de l'état, à la réévaluation des bases fiscales.

Les recettes ont diminué suite à une baisse des participations (Portage de repas et St Maur suite à une baisse de la tarification)

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### RECETTES DE L'EXERCICE

Dotations et fonds propres	<b>115 000,00 €</b>
Emprunts et dettes	<b>- 211 101,00 €</b>
Restes à réaliser 2008 - Recettes	<b>2 090 090,75 €</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé	<b>322 456,86 €</b>
Excédent de clôture 2008 reporté	<b>467 662,79 €</b>



Les recettes d'investissement sont pour l'essentiel le résultat de l'exercice 2008 et les subventions obtenues.

Les dépenses d'investissement sont pour l'essentiel le remboursement des travaux 2008 (RD5, Pluvial...) et des opérations nouvelles d'équipements (liste ci dessous).

### OPÉRATIONS :

Réhabilitation de la toiture de l'église Saint Maur	<b>6 000,00 €</b>
Pose de panneaux lumineux	<b>15 000,32 €</b>
Matériel informatique et logiciels 2009	<b>6 000,00 €</b>
Agrandissement de la cantine de l'école élémentaire	<b>18 000,00 €</b>
Extension de la salle des professeurs de l'école élémentaire	<b>8 000,00 €</b>
Mobilier de bureau 2009	<b>2 500,00 €</b>
Mobilier école	<b>3 400,00 €</b>
Mobilier Foyer socio-culturel	<b>7 700,00 €</b>
Matériels électroménagers	<b>4 000,00 €</b>
Meuble évier du centre aéré	<b>2 500,00 €</b>
Remorque	<b>5 000,00 €</b>
Réhabilitation des tennis	<b>90 000,00 €</b>

**Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés approuve le budget supplémentaire :**



## >> Votez, jeunes citoyens !

C'est dans la salle du Conseil Municipal que s'est déroulée vendredi 15 mai pour la première fois la cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales aux jeunes de la commune. Ils étaient 69 jeunes Ensuéniens à accéder à la majorité depuis le 1<sup>er</sup> mars 2008. La vingtaine qui ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité ont été accueillis pour l'occasion par le Maire, et les élus du Conseil Municipal. Après un discours leur rappelant les droits et les devoirs qu'implique l'accession à la majorité, nos nouveaux électeurs ont eu droit à un rappel de l'histoire tumultueuse du droit de vote en France puis se sont vu remettre officiellement leur carte électorale. Monsieur le Maire n'a pas manqué de rappeler l'importance du 1<sup>er</sup> scrutin sur lequel ils seront appelés à se prononcer, à savoir les élections européennes du 7 juin. Une présentation du Livret du Citoyen (téléchargeable sur le site de la ville dans la rubrique "Votre Mairie") a clôturée cette soirée chargée en émotions pour ces jeunes qui sont désormais pleinement entrés dans la vie citoyenne.

## >> BIENVENUE aux nouveaux arrivants, c'était une première pour notre commune...

Moment de rencontres et d'échanges, la Municipalité a eu le souhait d'organiser le samedi 16 mai un accueil des nouveaux arrivants sur la commune. La cérémonie a réuni une trentaine de familles installées à Ensuès depuis peu de temps. Les élus leur ont adressé un discours chaleureux, les ont invité à partager la vie quotidienne des Ensuéniens par la découverte des activités associatives, culturelles, sociales ou

encore environnementales de la commune. Une vidéo-projection leur a permis de découvrir la vitalité de la commune et le panel des services qui leur sont offerts. Au cours de cette cérémonie il leur a été remis divers documents d'accueil (plan de ville, annuaire des associations, documentations diverses...) ainsi qu'un petit cadeau de bienvenue.

Une première fort appréciée qui sera, bien entendu renouvelée tous les ans.

## >> ÉLECTIONS : Ensuès n'échappe pas à la vague d'abstentions

Listes ayant obtenues au moins 4%

		BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4	TOTAL	%
INSCRITS		1 113	870	1 108	870	3 961	100,00%
VOTANTS		400	353	492	363	1608	40,60%
BLANCS OU NULS		18	7	22	5	52	3,23%
EXPRIMES		382	346	470	358	1556	96,77%
ABSTENTIONS		713	517	616	507	2 353	59,40%
<b>ONT VOTE POUR</b>							
Quand l'Europe veut, l'Europe peut	GROSSETETE Françoise	67	102	156	81	406	26,09%
Europe Ecologie	RIVASI Michèle	72	85	75	66	298	19,15%
Liste Front National	LE PEN Jean-Marie	55	36	55	54	200	12,85%
Changer l'Europe maintenant avec les socialistes	PEILLON Vincent	50	28	54	43	175	11,25%
Front de gauche pour changer l'Europe	VERGIAT Marie-Christine	46	26	34	42	148	9,51%
Démocrates pour l'Europe	BENNAHMIA Jean-Luc	20	19	21	16	76	4,88%
Alliance Ecologiste Indépendante	LALANNE Francis	18	11	24	15	68	4,37%
"Pas question de payer leur crise" NPA	JENNAR Raoul	16	21	16	14	67	4,31%
Protéger nos emplois, défendre nos valeurs	LOUIS Patrick	19	11	19	14	63	4,05%
Autres listes		19	7	16	13	55	3,54%
<b>% Participation/Bureau</b>		<b>35,94%</b>	<b>40,57%</b>	<b>44,40%</b>	<b>41,72%</b>	<b>%</b>	<b>100,00%</b>



## >> DON D'ORGANES parlez-en...

Que l'on soit d'accord ou non pour donner nos organes, ce choix doit être connu de nos proches pour qu'ils puissent en témoigner sereinement, au cas où. En effet la loi bioéthique est basé sur le consentement présumé "qui ne dit mot consent" donc faites le savoir ou portez sur vous la carte de donneur.

N'oublions pas que le don d'organes peut sauver des vies et que de plus en plus de malades sont en attente d'une greffe d'organe pour continuer à vivre ou pour mieux vivre.

## >> LE CLUB DES TAMALOUS multiplie les sorties

Ce premier semestre 2009 a été propice en sorties variés pour les membres du club des Tamalous. Sous l'impulsion du nouveau bureau des Tamalous Entraide-13 et du C.C.A.S de la commune, ils ont enchaîné les balades et les visites. Cela a commencé par une sortie à Cavalaire le mercredi 11 mars. Cette séduisante petite station balnéaire a dignement accueilli nos "touristes du jour". Pour preuve, après un copieux déjeuner et une après-midi dansante agrémentée d'une promenade sur le port, chacun

s'est vu offrir des bouquets de mimosas. Le 22 mai, changement de cap et direction l'île des Embiez. Au programme : soleil, bonne humeur, mets raffinés, et balade humoristique. Tout commençait par une traversée en bateau, puis une visite du musée océanographique, suivie d'un déjeuner sur le port accompagné de quelques pas de danse. Pour finir, un petit train a permis à tous de faire le tour de l'île avec visite commentée pendant laquelle le chauffeur d'une façon très pittoresque a échangé de nombreux fous rires avec ses passagers du jour.

Enfin, mercredi 27 mai, nos aînés ont eu la chance de profiter d'une sortie à l'étang des Aulnes. Les 40 personnes conviées ont pu visiter le domaine naturel, un vaste espace protégé truffée de maisons camarguaises qui a conservé son aspect sauvage. La journée s'est poursuivie par un passage chez l'artisan confiseur "les Délices de mon Enfance", ce qui a réjoui les plus gourmands. Le déjeuner sur le thème de la Méditerranée et l'après midi dansante avec orchestre de chansons traditionnelles a clôturé cette agréable journée.

## >> SÉNIORS: Décidément, ils savent faire la fête !

Malgré un temps maussade, 300 personnes (70 de plus qu'en 2008), le repas de printemps 2009 des Seniors a battu tous les records. Offert traditionnellement par le CCAS de la commune, il a aussi permis d'accueillir de nombreux visages nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue.

Dans un gymnase aux couleurs fuchsia, noir & blanc, gorgé de ballons et de tulle, l'après midi fut animée par les chants, rires et danses de nos anciens L'orchestre "Pianissimo" nous a régalié, c'est ainsi que la piste de danse n'a pas déserté de la journée. Les invités ont également fort apprécié les mets fins servis par l'équipe de 5/5. En présence du Conseiller Général, M. Vincent BURRONI, du Député M. Éric DIARD et de M. le Maire Michel ILLAC, Martine MATTEI Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, a remercié le nouveau bureau des Tamalous, (Marlène

VENNER, Françoise CECCALDI & Isabella GENTIL). Les deux doyens de la commune, Mme PAOLINETTI Henriette, Monsieur DEGL'INNOCENTI Albert, ont dignement été fêtés en recevant un magnifique bouquet de fleurs et une bouteille de champagne. Un hommage que Mme Mattéi

a parfaitement résumé de la façon suivante : "Nous nous devons de conserver la mémoire du passé qu'il nous appartient de transmettre aux générations présentes et futures, et de ne jamais oublier qu'ils sont ce lien indispensable sans lequel nous ne pourrions avancer avec sérénité vers l'avenir. "



## >> 73 jeunes pour les emplois saisonniers

Cette année la sélection a été plutôt difficile vu le nombre de candidatures reçues par rapport aux postes offerts. (39 plages / voiries / service technique / barrages et 34 animateurs pour le Centre de Loisirs).

Conscients que les jobs d'été pour nos jeunes représentent un enjeu important, nous avons réalisé la sélection par l'application de critères précis :

Priorité aux habitants de la commune, être âgé de 18 ans au moins, ne pas avoir déjà travaillé les années précédentes, une période limitée à un mois.



## >> Nos scolaires à l'assaut de Big Ben !

Trois classes de CM1 et de CM2 de l'école élémentaire Frédéric Mistral, celles de Mme DEISS, Mme LAPEYRE et Mme VALERO, soit 69 élèves en tout, ont traversé la Manche pour se rendre à CATERHAN entre le 2 et le 6 juin et s'initier à la pratique d'une langue étrangère. Les enfants ont suivi un programme culturel traditionnel en visitant les principaux sites de la région de Londres. Ce voyage a pu être réalisé grâce aux différentes participations financières telles que les actions organisées par l'école (vente de livres à la Foire aux Livres, tombola et Concours de Boules avec l'association Droit au Bouchon), la subvention de la ville à l'OCCE ainsi que quelques aides sociales du CCAS, le don de l'Association des Parents d'élèves et la participation des familles.

Bravo à tous pour cette belle mobilisation

## >> GRAINES DE SOLEIL : l'insertion au service du bio

La ville d'Ensuès la Redonne, représentée par M. Le Maire et Mme Mattéi sa 2<sup>ème</sup> adjointe au Social, et l'association Graines de Soleil, représentée par son bureau et sa Présidente Mme Feraux-Raoux, ont inauguré officiellement le mercredi 13 mai la mise en service d'un nouveau point de distribution de paniers paysans sur la commune. Désormais, après inscription auprès de l'association, les adhérents "Graines de Soleil" peuvent se rendre dans le hall d'entrée du CCAS tous les mercredis de 17h à 19h pour récupérer ces magnifiques paniers issus de l'agriculture biologique. (Jusqu'à présent, il fallait pour eux se rendre à Châteauneuf les Martigues). Chaque ensuénéen peut donc souscrire un abonnement annuel auprès de l'association. Une adhésion qui a beaucoup de sens bien au-delà du service rendu. Certes, devenir adhérent-consommateur permet de bénéficier de légumes variés

cueillis la veille à maturité pour plus de goût et de fraîcheur. Mais la démarche permet aussi d'aider à l'insertion professionnelle (le dispositif, a permis à 20 personnes, jeunes, adultes, femmes, hommes de tous âges de retrouver un emploi et de construire un projet personnel durable avec un accompagnement socioprofessionnel personnalisé). Enfin, Graines de Soleil s'inscrit dans le cadre d'un développement de l'agriculture biologique, au cœur d'une économie sociale et dans une démarche de développement durable.

Voilà autant de raisons qui ont convaincu la Municipalité d'offrir ce service de proximité aux ensuénéens. Pour cela et pour plus d'informations, vous pouvez télécharger la plaquette d'adhésion sur le site Internet de la ville dans la rubrique CCAS ou contacter l'association au 04 42 79 93 96.

## >> LA CRÈCHE, berceau de nos futurs pompiers

Le Mercredi 4 février, une douzaine de petits bouts a débarqué chez les pompiers... Ils ont eu droit à la visite commentée de la caserne, à des explications sur les tenues et notamment le port du casque qu'ils ont essayé pour certains. Espérons que cela suscitera quelques vocations...

Nos tout-petits ont aussi eu droit à leur Carnaval, le jeudi 16 Avril. La fête fut pleinement réussie : une cinquantaine d'enfants déguisés, leurs parents, de l'animation musicale, des petits jeux en extérieur... Que du bonheur !





## >> CRÈCHE, MATERNELLE, CENTRE DE LOISIRS : un pour tous, tous pour un !

Cette année, les directrices de la crèche, du Centre de Loisirs et de l'école maternelle ont souhaité développer le lien entre leur 3 structures en partant du même constat : il n'est pas toujours simple pour tous les enfants de vivre sereinement le passage entre la section des grands en crèche, et la section des petits à l'école maternelle. Le changement du rythme journalier, l'évolution du nombre d'enfants par section, la nouveauté concernant le personnel, mais aussi la cantine et la garderie périscolaire (cette dernière relevant du Centre de Loisirs), sont autant de facteurs qui expliquent cela. C'est ainsi que les auxiliaires puéricultrices

de la crèche, section des grands, furent invitées à passer quelques moments dans les classes de petite section de Maternelle afin de voir comment elles pouvaient préparer au mieux les futurs écoliers en commençant à mettre en place quelques petits rituels comme la lecture de la date, la liste des présents et des absents, la mise de la veste façon "papillon" (souvenirs, souvenirs...). Et pour prolonger cette dynamique à la rentrée de septembre, ce sera au tour des enfants prochainement scolarisés en Maternelle de venir visiter l'école, la cantine, y rencontrer les maîtresses et le personnel, ainsi que les animatrices et animateurs du Centre de Loisirs.

## >> CENTRE DE LOISIRS : Quand les contes ont des comptes à régler

À l'occasion des Vacances de Printemps, les 70 enfants inscrits au Centre de Loisirs ont pu jouer avec les mots et faire preuve d'imagination autour de la thématique des contes dont on inverse le sens de l'histoire originelle. À titre d'exemple, nous connaissons tous par cœur les contes de Grimm ou encore ceux d'Andersen. Mais imaginez que ces histoires d'enfance ne soient que des mensonges, que le petit chaperon rouge soit en fait la terreur de la forêt ou que le loup soit tout compte fait poursuivi par les 3 petits cochons ! Parallèlement à cela, de nombreuses activités sportives leur ont été propo-

sées : sarbacane, sortie à la plage de Sainte Croix, mini-bike pour les 3-5 ans, randonnée en VTT aux Besquens pour les 6-12 ans, bref, des vacances encore bien remplies qui nous donneraient presque envie de retomber en enfance.



## >> LE CENTRE DE LOISIRS se met à la glisse

Rien de tel que de bonnes pistes enneigées pour passer une bonne semaine de vacances. C'est ainsi que, dès la première semaine de mars, nos ados ont pris la direction de SESTRIÈRE, dans les Alpes italiennes, pour une semaine de ski et de rire. Au programme, cours de ski et de surf pour les débutants, descentes rapides pour les confirmés, veillées, danse et karaoké pour tous, tout ça sous la bienveillance des animateurs. Si vous souhaitez offrir à vos enfants un grand bol d'air frais et de bonne humeur, n'hésitez pas : inscrivez les pour la prochaine année !



## >> Les jolies colonies de vacances...

Cet été, nos 6 -11 ans vont découvrir les joies du campement sous marabout. Ce séjour, organisé sous la houlette de Sylvie accompagnée de 2 animateurs, permettra à 23 enfants de la commune de vivre sans aucun doute une merveilleuse expérience au centre "Le Lautaret", à Saint Vincent les Forts (Alpes de Hautes Provence), du samedi 11 au vendredi 17 juillet. Sur place, ils pourront s'adonner à de nombreuses activités sportives : piscine, rafting, baignade au lac, escalade, randonnées, grands jeux, veillées à la belle étoile... de quoi emmagasiner de jolis souvenirs !



## LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

Depuis Janvier 2001 la collecte et le traitement des déchets ont été transférés à la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole. C'est en partenaire impliqué que notre commune souhaite apporter toutes ses forces pour améliorer, développer et rendre encore plus efficace la recherche de protection de l'environnement et la mise en valeur du cadre de vie. Nous avons choisi ce dossier car vous êtes encore nombreux à vous poser la question : Pourquoi trier finalement ? C'est vrai, il y a à peine 15 ans, le tri n'existait pas en France, les déchets partaient à l'incinération, dans des centres d'enfouissement ou allaient alimenter les dépôts sauvages...

Ce n'est que fin 1992 que l'entreprise Éco-Emballages, reçoit l'agrément des pouvoirs publics avec pour mission d'installer, organiser, superviser et financer la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages des ménages dans l'Hexagone.

Nous avons progressivement appris à trier, certes avec beaucoup de retard au démarrage pour la Communauté Urbaine de Marseille, et aujourd'hui, grâce à la collecte sélective mise en place sur notre commune, 6 emballages produits sur 10 sont recyclés. Reste que vous êtes encore trop nombreux à vous interroger sur les raisons qui expliquent la nécessité de trier et pourtant, elles sont financières, environnementales et sociales.

**Financières**, car trier permettra à terme de limiter la hausse des coûts du traitement des déchets et donc le poids de la fiscalité locale (taxe ou redevance).

**Environnementales**, car le tri des déchets est un geste écologique, il permet de réduire le recours à l'incinération et à l'enfouissement. En outre, par l'utilisation des matières recyclées, on évite de gaspiller de nombreuses ressources naturelles non renouvelables.

**Sociales**, car le tri des déchets est générateur d'emplois. Il est 10 fois plus que l'incinération et 20 fois plus que l'enfouissement.

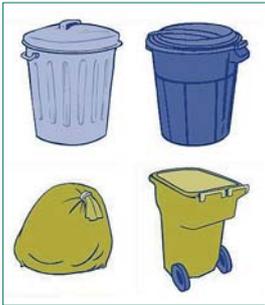
Pour valoriser nos déchets, on ne peut plus les collecter en mélange. En effet, pour pouvoir être recyclés, ceux-ci doivent avoir été préalablement triés et pour séparer ces centaines de milliers de tonnes de déchets ménagers qui sont ramassés chaque jour par matériau, la mise en place de la collecte sélective et la participation des usagers se révèlent indispensables.

Ce dossier spécial détaille l'organisation de la collecte sélective avec les Points d'apport volontaire, la déchèterie et le Porte à Porte, l'organisation de l'enlèvement des Ordures Ménagères et l'organisation du centre de tri. Nous avons aussi souhaité vous donner l'évolution des résultats ces dernières années, en espérant informer et sensibiliser pour améliorer encore les résultats.

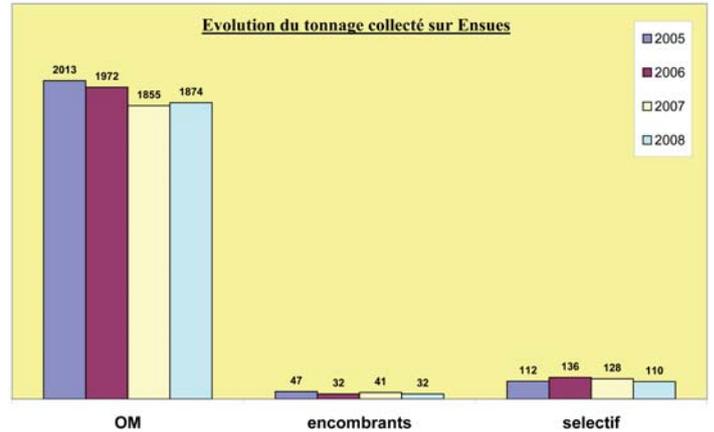
## La collecte des ordures ménagères

Sur notre commune qui compte quelque 5 096 habitants et s'étend sur 2 500 hectares c'est la Communauté Urbaine qui en a la compétence.

Les tournées de ramassage des ordures ménagères sont assurées quotidiennement par la société prestataire, la SILIM. (Dans les autres communes de la CUM la collecte varie de 2 à 7 fois par semaine).



« Le tonnage collecté diminue ces dernières années pour atteindre un montant moyen de 471Kg / habitant ce qui revient à 169 € (chiffres 2007) par habitant et à 243 € par tonne. »



## La collecte sélective

### La déchetterie

La municipalité a introduit le tri des déchets - la collecte sélective par types de matériaux - en 2001 avec l'ouverture de la déchetterie au quartier du Val de Ricard.

Elle permet la collecte des bois, végétaux, gravats, encombrants, cartons et métaux dans des bennes.

Des bacs permettent aussi la récupération des huiles de vidange, des pneus, des piles et accus, des peintures et des batteries.

La déchetterie est ouverte tous les jours (sauf jours fériés) du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (ou 17h30 l'été) et le dimanche de 8h à 12h.

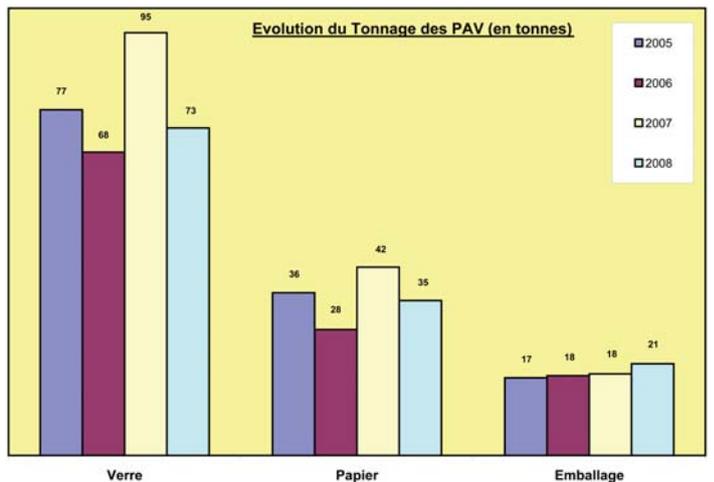
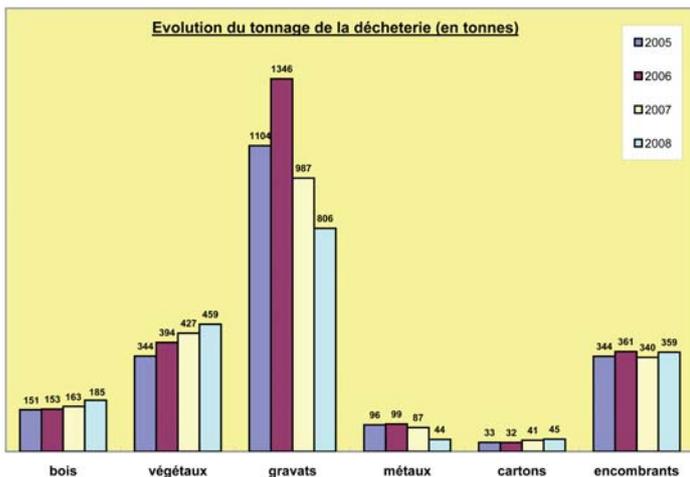


### Les points d'apports volontaires :

Ils sont répartis sur la commune dans les quartiers où le porte à porte est difficile, et dans certains lieux très fréquentés ou de grand passage (parking école élémentaire, chantegrive)...

Il existe 3 types de colonne pour collecter le verre, les emballages et les papiers.

"D'autres défis nous attendent : étendre la mise en place du tri sélectif à l'échelle de la commune, initialiser la mise en place de composteurs pour recycler les déchets ménagers végétaux pour produire un engrais de qualité pour les jardins"



## Le Porte à porte

Après plusieurs campagnes de sensibilisation et d'information, les premières poubelles jaunes sont apparues dans les quartiers de la commune. Elles sont distribuées dans tous les foyers dont l'accessibilité des bennes est possible.

Près de 850 sur notre commune. La collecte est assurée une fois par semaine le vendredi matin.



## Moins de papier

Le maire et le sous-préfet viennent de signer une convention sur la "dématérialisation des actes administratifs" transmis en préfecture. Il s'agit de remplacer les documents officiels entre la Ville et les autres administrations via la sous-préfecture, par des courriers électroniques (Internet). Une économie de papier et une dépense communale en moins.



## Prévenir et ne pas laisser faire

La municipalité met en œuvre d'importants moyens d'information (magazine municipal, plaquettes de sensibilisation, panneaux d'affichage, publication des arrêtés, courrier aux administrés) pour inciter chacun à garder sa ville propre. Ce n'est pas suffisant. La municipalité a décidé de ne pas laisser faire lorsque les récalcitrants ne respectent pas les règles élémentaires : dépôts sauvages devant la déchèterie, décharges en pleine nature ou aux abords des conteneurs à OM ou de tri sélectif. Ensuite encore plus propre, c'est possible et c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.



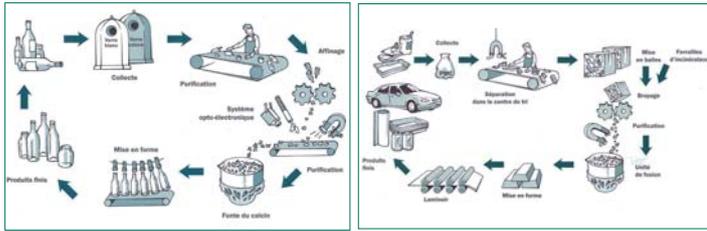


Les matières qui composent les déchets sont utilisées en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge. C'est pourquoi, on parle aussi de valorisation matière.

L'un des exemples qui illustre ce procédé est celui de la fabrication de bouteilles en verre à partir de verre alimentaire broyé (bouteilles, flacons, ...) en remplacement de la silice de carrières.

On distingue 3 types de valorisation :

- La valorisation matière ou le recyclage
- La valorisation organique telle que le compostage ou la méthanisation
- La valorisation énergétique telle l'incinération avec récupération d'énergie.



## Le pourquoi du recyclage

**Recycler, c'est limiter la quantité de déchets qui reste à enfouir...**

Les déchets triés et recyclés sont autant de déchets qui ne sont pas éliminés en centres d'enfouissement. Ainsi, le recyclage permet d'allonger la durée d'exploitation des installations de stockage des déchets et d'améliorer la qualité des déchets enfouis. Il constitue un facteur de diminution des impacts sur l'environnement liés à l'exploitation.

**Recycler, c'est économiser les ressources naturelles...**

Les déchets recyclables constituent une source de matières premières secondaires et leur utilisation participe à préserver les matières premières vierges tels que le sable, le bois, le pétrole ou encore le minerai. Rappelons que l'extraction de ces matériaux, directement prélevés dans les milieux naturels, n'est pas sans conséquences sur l'environnement.

D'une manière générale, ce procédé est d'autant plus intéressant qu'il permet aussi d'économiser de l'eau et de l'énergie.

Pour toutes ces raisons, les déchets recyclables sont devenus des produits de valeur dont il faut tirer profit.

MATÉRIAU	ÉCONOMIE	RECYCLAGE
1 Tonne de VERRE fabriqué à partir de verre recyclé	De 650 kg de sable De 100 kg de fuel De 200 kg de Co2	
1 tonne d'ACIER fabriqué à partir d'acier recyclé	De 1 Tonne de minerai de fer De ½ tonne de charbon De 120 kg de pétrole brut	Plaques qui serviront à fabriquer de nouveaux produits en acier (outils, trombones, pièces automobiles)
1 tonne de PAPIER fabriqué à partir de papier recyclé	De 4 m <sup>3</sup> de bois De 100 fois moins d'eau De 3 fois moins d'énergie	Nouvelles feuilles de papier ou de carton
1 tonne d'ALUMINIUM fabriqué à partir d'aluminium recyclé	De 1 an de consommation d'énergie De 5 mois de consommation en eau pour 1 habitant	Plaques qui serviront à fabriquer de nouveaux produits en acier (outils, trombones, pièces automobiles)
1 tonne de PLASTIQUE fabriqué à partir de plastique recyclé	De 500 kg de Pétrole brut De 200 Kg de gaz naturel De 9 mois de consommation énergétique pour un habitant De 1,5 tonnes d'émissions de CO2	Soit en fils très fins de polyester, qui seront utilisés pour rembourrer des coussins ou fabriquer des couettes, des pulls ou des vestes en laine polaire. Soit en de nouveaux objets en plastique tels que des tuyaux, des pots de fleurs ou nos poubelles



## >> CALANQUES PROPRES : Une grande mobilisation citoyenne !

L'Opération Calanques Propres, pour sa 7<sup>ème</sup> édition a confirmé sa capacité à fédérer non seulement les acteurs liés au nautisme, à l'écologie et à l'environnement (associations, collectivités publiques, entreprises particuliers,...), mais aussi bon nombre de citoyens sensibles à cette noble cause. Le samedi 6 juin dernier, ce sont plus de 350 personnes qui ont répondu à l'appel parmi lesquels une quarantaine de plongeurs. Fait exceptionnel cette année, de nombreux habitants des communes voisines comme Marseille, Sausset, Carry le Rouet ou Châteauneuf-les-Martigues nous ont rejoints, conscients que notre littoral est un patrimoine commun dont la préservation



et l'entretien sont l'affaire de tous. Le bilan global de la journée fait état de 30 m<sup>3</sup> de déchets ramassés entre la calanque des eaux salées et celle de l'Érevine. Conséquences de l'épisode neigeux de janvier, de nombreuses

branches cassées ont garni exceptionnellement les sacs et les containers. Un stand d'informations sur le tri sélectif mis en place grâce à l'appui de la Communauté Urbaine a permis aux participants de récupérer de précieuses informations sur ce dispositif. En guise de récompense de l'ensemble des valeureux bénévoles et partenaires de l'opération, la journée s'est terminée



par un repas et une soirée dansante. Environ 480 personnes y ont participé. Ils ont pu apprécier la décoration pleine d'exotisme du gymnase avec pailloles, palmiers et photos sous-marines proposées par l'association La Libellule. Une présentation du Parc Marin de la Côte Bleue était assurée par son directeur, M. Bachet. Pour finir, chacun a pu déguster une paella géante, avant qu'un DJ fasse danser l'assistance toutes générations confondues. Un grand merci aussi à tous nos sponsors pour avoir par leur soutien participé à la réussite de la manifestation et rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles aventures "calanquaises".

## >> Des travaux pour le plus grand bonheur de tous

Plusieurs chantiers de travaux vont bientôt être à l'ordre du jour sur la commune :

- Les travaux de purge et mise en sécurité par la pose d'un grillage de la falaise de la descente de la Redonne (au niveau de la Gare SNCF) devrait se dérouler au cours des mois de mai et juin 2009. C'est le Conseil Général qui en sera le maître d'œuvre.

- Le parking de Grand Méjean ne sera pas oublié puisque des travaux de nivellement se dérouleront avant l'été. Soyez rassurés pas de bitume et maintien de l'aspect naturel du site en concassant tout simplement les pierres apparentes pour retrouver une surface carrossable.

- L'aménagement paysager du port de la Redonne devrait lui commencer à l'automne 2009. Suite à la concertation, les services du Conseil Général ont réadapté le projet pour conserver le niveau de stationnement.



- Parallèlement, les services voirie de la Communauté Urbaine étudient la faisabilité de changer le revêtement bitumeux d'une partie du chemin du tire

- cul au niveau du fort et du croisement chemin de Méjean /avenues de Figuières.

- Les travaux de mise en sécurité du chemin littoral des douaniers de la Madrague à Méjean ont commencé depuis le 11 mai et seront être terminés avant le mois de juillet. Ils permettront aux usagers et aux visiteurs de profiter de la beauté de notre littoral en toute sérénité et en famille.

- L'aménagement de l'espace vert de Chantegrive sera réalisé dans sa 1<sup>ère</sup> phase dès cet été : accès avec chicane et pas d'âne, bancs, jeux...



## >> 21 MARS : c'était la soirée des grands projets

Sous les accords harmonieux de la troupe Swing Orchestra, et en présence de M. le Député-maire de Sausset, Éric DIARD ainsi que M. Vincent BURRONI, Conseiller Général et Maire de Châteauneuf les Martigues, le Maire d'Ensues la Redonne, M. Michel ILLAC, a présenté à travers un diaporama un bilan de l'année écoulée ainsi que les principales orientations pour notre ville pour l'année 2009. M. le Maire a souligné dans son discours les difficultés que vont rencontrer les collectivités territoriales face à la crise et la volonté de notre municipalité de faire des économies importantes afin de maintenir un niveau important d'investissements pour répondre aux besoins du Service Public. Les différents travaux qui vont modifier le paysage de la commune, tels que la construction du nouveau centre de secours, la nouvelle station d'épuration, l'aménagement des 5 ports de la commune ou le projet de réfection de la place des Aires, ont été

évoqués. D'autres projets seront réalisés également en parallèle dans le secteur de la jeunesse/enfance tels que la réfection de la cour de l'école maternelle, la réhabilitation du City Stade ou l'agrandissement de la salle de restauration scolaire. Sans oublier les seniors pour lesquels les services à la personne vont être développés. D'autres domaines tels que la voirie, l'environnement ou l'assainissement, entre autres, font également partie des priorités de la Municipalité. Près de 500 personnes ont répondu ce soir là à l'invitation de l'équipe municipale qui a présenté également sa politique de communication et a pu offrir au public en avant-première la présentation du site Internet officiel de la ville et la possibilité immédiate de le visiter grâce à des bornes d'accès prévues à cet effet. Ensues est enfin entré ce soir là dans l'ère du numérique. Désormais accédez depuis chez vous aux services de la ville sur le [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

## >> Nos jeunes producteurs multimédia

Au cours des vacances de pâques, 10 enfants de 6 à 8 ans ont produit un dessin animé digne de vrais professionnels durant les ateliers animés par l'association NOBOLE. Après avoir choisi l'histoire et les personnages, les enfants se sont répartis les dessins à réaliser dans un premier temps sur papier puis les ont

reproduits sur les ordinateurs en utilisant des outils à la pointe des nouvelles technologies graphique et multimédia. Les phases suivantes consistaient à réaliser les animations et à enregistrer des dialogues. Lors de la projection, les parents étaient stupéfaits de la qualité du résultat des travaux de leurs bambins et fiers de repartir avec le DVD .

## >> Quand les villes s'invitent à Ensues



C'est dans la salle du Conseil Municipal du 3 au 10 avril que la Municipalité d'Ensues vous a proposé l'exposition photo "Regard sur la ville" organisée par l'association PHOTO-CONTACT. Découverte d'un panorama original, riche et varié de clichés noir et blanc et couleur sur différents thèmes comme "l'homme dans la ville" ou "l'architecture urbaine". À travers ces photos de lieux familiers, connus ou méconnus de villes françaises et étrangères, une volonté apparaît de mettre en scène l'architecture de la ville mais également l'environnement urbain dans lequel l'homme évolue. Ainsi, les visiteurs ont découvert des instantanés de vie tour à tour poétiques, touchants ou insolites. La soirée de vernissage a été l'occasion de présenter le livre de photographies de Fred LAFONT-FERAUD "Marseille... plus belle la vue" qui vous invite à "une promenade depuis les airs" à travers de magnifiques images des hauteurs de Marseille accompagnées d'un recueil de témoignages de riverains et amoureux de la ville. Nicole FAURE, l'auteur de ces textes, était présente parmi nous pour une séance de dédicace.



Si vous voulez savoir comment "Patata Jones" l'aventurier a retrouvé les cristaux magiques dérobés par le voleur "Totoman", nous vous invitons à visionner sur le site de la ville l'intégralité du dessin animé "l'aventure de Patata Jones" ainsi que le making off.

## >> Des histoires en accordéon...

On écrit la première phrase, on plie la page et le voisin d'à côté continue... Comme quand on est petits mais là, on est autorisés à jouer avec les mots !

Dès le début des ateliers d'écriture animés par Nicole Faure, une alchimie est née des univers intimes de chacun, des sentiments du jour et de la rencontre avec les autres.

Au fil des séances, une connivence s'est installée. Celle où l'émotion des souvenirs d'enfance, les larmes, le rire, parfois la douleur est partagée. Autant de thèmes qui ont permis à chacun de se lancer dans la rédaction.

Certains ont l'idée d'une nouvelle à partir de cette phrase d'Erri de Luca "J'ai hérité des désirs de mon père " ou d'autres songent à "je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part..."

Après la réflexion des mots, Florence Lapeyre de l'association côté création a aidé chaque participant à mettre en valeur leur œuvre en confection des reliures personnalisées.

Dans l'espace de trois heures de liberté et la quiétude de la "Maison Pour Tous" baignée au dehors par le silence de la nuit, le groupe a trouvé un petit Éden.

L'atelier d'écriture : une aventure, la magie de la rencontre, pour certains la joie de la découverte.

Au cours de la journée du patrimoine le Samedi 19 Septembre, nous vous invitons à découvrir des extraits des textes rédigés au cours des ateliers d'écritures à la Bibliothèque Municipale.

## >> Un vide-grenier historique et animé !

Avec plus de 200 exposants, le vide grenier du 17 mai fut celui de tous les records. Record du nombre d'exposants mais aussi record de fréquentation d'autant que la réussite d'une telle manifestation tient, en grande partie, au beau temps qui était au rendez-vous ce jour là mais aussi au déplacement vers le boulodrome, engagement respecté pour ce deuxième vide-grenier annuel. Il ne reste plus qu'à vous donner rendez-vous pour le prochain vide grenier d'automne qui se tiendra au centre du village le 27 septembre.



## >> Les moments forts du Printemps des Poètes...

Durant la matinée du samedi 28 mars, dans le cadre du Printemps des Poètes 2009, la Bibliothèque Municipale s'est transformé pour l'occasion en "Maison de la poésie". La qualité de l'exposition des travaux des élèves de l'école F. Mistral a été saluée par l'ensemble des visiteurs qui ont eu également le plaisir d'écouter la lecture de Mme Dorothee VOLUT, poétesse, issue du Centre International de Poésie de Marseille. Les enfants présents ont rédigé avec l'aide de Dorothee et de façon ludique une poésie à partir des lettres de leur prénom. A l'issue de cette journée, un blog a pu être créé grâce aux précieux conseils de Sonia, animatrice Multimédia de la Bibliothèque Municipale. Nous vous invitons à le visiter à l'adresse suivante : <http://poetes-ensues.over-blog.com> pour retrouver l'ensemble des poèmes.

### ... et de la Foire aux livres

L'après-midi, nombreux sont ceux qui ont accepté "d'affronter" les caprices de la météo pour participer à la Maison Pour Tous à la foire aux livres, une grande première sur la commune. La bonne humeur était au rendez-vous et a fait de cette rencontre un moment où chacun a trouvé son plaisir en visitant les différents stands. Les classes de CM2 étaient aussi présentes pour récolter des fonds pour leur projet de séjour en Angleterre. Les auteurs locaux comme Mmes ARZELIER et OLIVE et M. CHEVE et JANNUSSI ont largement contribué à animer l'évènement, sans oublier la présence de Nicole FAURE qui, au cours de vos déambulations, vous a peut-être surpris, charmés ou amusés en vous offrant une petite pause poétique. Merci à tous pour votre participation à la réussite de cette journée.

## >> INTERNET : usages et enjeux

Dans le but d'informer les jeunes adolescents et leurs parents de certaines dérives quant à l'utilisation de cet outil, la Municipalité a souhaité organiser une journée d'information pour sensibiliser les jeunes, les familles et les éducateurs aux risques liés à l'usage d'Internet. L'opération baptisée "le tour de France des écoles" était animée par des membres de l'association Calysto qui travaillent auprès des classes de CM1/CM2 comme ce fut le cas à l'école élémentaire en ce lundi 11 mai. En fin de journée, une réunion était

proposée aux parents et enseignants. Celle-ci a offert l'occasion de leur présenter les risques d'utilisation de cet outil et les moyens de s'en prémunir (comme ne jamais donner ses vrais noms, adresse, n° de tel, ...).

S'en sont suivis de nombreux échanges qui ont permis de faire la lumière sur certaines pratiques et donner des conseils précieux aux participants.

## >> SUBVENTIONS : 1<sup>ère</sup> répartition conforme à la charte des associations

À Ensues La Redonne, le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants. Le tableau des subventions ci-dessous traduit la détermination de notre équipe municipale à mieux aider les associations de notre commune. Cette année, la Municipalité a souhaité soutenir encore plus fort, conformément au partenariat engagé avec la récente charte, les initiatives menées par des associations en restant cependant vigilante à la bonne utilisation des fonds publics.

Vous le savez, l'effort ne se limite pas à l'aide financière, il est multiforme et c'est bien normal : soutien financier au fonctionnement, aide à projet exceptionnel, prêt et transport de matériel, mise à disposition de locaux, de créneaux dans certains locaux, entretien de ces locaux ou terrains, mise à disposition de personnel, supports de communication, reprographie... C'est sur ces bases que le Conseil Municipal a adopté la 1<sup>ère</sup> répartition des subventions qui seront versées aux associations, aux projets scolaires et aux organismes mutuels du personnel.

C'est ainsi que plusieurs associations ont bénéficié d'une augmentation, la majorité a eu la même qu'en 2008 et il a été décidé d'attribuer une subvention inférieure pour trois associations (soit en réponse aux éléments fournis, soit en attente d'éléments manquants, soit en compensation de moyens autres attribués). Le tableau ci-dessous reprend le détail des subventions, une synthèse des aides attribuées sera communiquée en fin d'année, elle reprendra les diverses aides quelles soient monétaires, matérielles, mise à disposition de personnel, de locaux, de terrains.

	2007	2008		2007	2008
Mutuelle Nationale Territoriale (personnel municipal)	8 400	9 600	Judo Jiujitsu	915	915
Mutuelle Générale de l'Équipement et des Territoires	4 100	3 700	Le Koala	200	300
Amicale du personnel Municipal	4 400	4 400	Le Souffle c'est la Vie	500	500
Association Art & Co	5 000	0	OCCE Ecole élémentaire	12 200	12 200
Association Côte Bleue	250	0	OCCE Ecole maternelle	3 000	3 000
As. Ens. de Soutien au C.C.F.F d'Ensues la Redonne	460	460	Patrimoine Côte Bleue	500	500
Association Sportive Collège Petit Prince	0	400	Secours Catholique - Comité Ensues la Redonne	950	1 200
As. Initiative et Éducation de la Jeunesse à l'environnement	0	500	Secours Populaire Français d'Ensues la Redonne	950	1 200
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Ensues la Redonne	2 261	2 261	Société Nautique de la Madrague de Gignac	230	230
Badminton	300	300	Société Nautique du Petit Méjean	230	230
CHER Handball - Club Handball Ensues la Redonne	3 000	3 000	Société de Chasse La Bécasse	1 830	1 830
CHLOE	300	400	Tennis Club d'Ensues la Redonne	1 300	1 300
COER	200	200	Union des Donneurs de Sang Bénévoles	280	280
Droit au Bouchon	200	400	Union Nationale des Combattants Ensues la Redonne	230	230
Entraide - Solidarité 13 les Tamalous	600	600	Vaincre la Mucoviscidose	500	500
Escapade le Pied	760	500	Association des Paralysés de France	200	200
Football Club Ensues la Redonne 89	6 000	3 000	La Chrysalide Martigues	200	200
Foyer Rural Ensues la Redonne	9 000	6 000			
Gym Ensues la Redonne	2 000	2 000			

*Vote à la majorité pour les associations Escapade du Pied, Football Club Ensues la Redonne 89 et le Foyer Rural (22 pour et 5 abstentions)  
Vote à l'unanimité pour toutes les autres subventions.*

## >> PARENTS : l'Association des Parents d'Élèves a besoin de vous !

Pour bien comprendre la genèse de cette association, il convient tout d'abord de faire un bref rappel historique. En septembre 2008, les 2 associations de parents d'élèves de notre commune (initialement FCPE et APEI) ont décidé de fusionner afin de mutualiser les énergies de leurs bénévoles pour créer l'APEER l'Association des Parents d'Élèves d'Ensues la Redonne. L'objectif est bien entendu d'œuvrer au mieux pour le bien-être des enfants scolarisés au sein des écoles Maternelle et Élémentaire d'Ensues la Redonne. Cette fusion s'est avérée urgente compte tenu du manque de parents volontaires prêts à donner un

peu de leur temps pour l'amélioration des conditions de vie de leurs enfants à l'école. L'action de l'association permet de nombreuses avancées. On peut citer l'obtention de la semaine de quatre jours, le maintien d'un demi poste d'ATSEM, une participation bimestrielle au comité de restauration concernant l'élaboration des repas ou encore une implication trimestrielle aux différents conseils d'école.

L'implication festive n'est pas oubliée avec l'animation à Noël du loto et de la tombola des écoles (permettant le versement de 4000 € aux différentes coopératives des écoles), un travail précieux sur le Carnaval. Le point

d'orgue de ces activités reste l'organisation depuis de nombreuses années maintenant d'une des manifestations les plus importantes d'Ensues : la kermesse des enfants qui aura lieu cette année le 19 juin au boulodrome.

La Présidente Louise VINCENSI et tous les membres du bureau lancent un appel pour que de nouveaux parents s'engagent au sein de l'association car les enfants de bénévoles de l'Association grandissent et quitteront les écoles de la commune pour aller au collège. L'absence de bénévoles pourrait entraîner la possible disparition de l'activité de l'association. Si vous êtes intéressés, merci d'appeler le 06 78 61 36 49.

## >> PLAN DE CIRCULATION : des décisions qui tiennent compte de vos avis et des études techniques.

Modifier un Plan de circulation, c'est changer les habitudes, c'est pourquoi la concertation sous toutes ses formes, quelle soit collective (informations écrites, réunions...) ou individuelle (rencontre de riverains, d'administrés de divers quartiers...) a été organisée.

Ce dossier a bien entendu pris en compte les divers avis des techniciens concernés. Les propositions de modification ont notamment suscité de nombreux débats lors de la réunion du 31 Mars dans une salle du conseil municipal archicomble. Nous tenons à remercier tous les participants à cette réunion de concertation qui confirme l'intérêt de notre démarche, celle de faire appel à la participation citoyenne dans l'élaboration de projets locaux. Afin de répondre à la mise en sécurité de points dangereux, tout en prenant en compte les résultats de la concertation, voici les décisions responsables prises pour ce nouveau Plan de circulation qui sera mis en place en fin d'été.



### CE QUI CHANGE :

- Inversion du sens de la rue Hélène Boucher tout en interdisant le tourne à gauche en descendant de l'avenue de la vierge.
- Mise en sens unique de la traverse des Colletons dans le sens Gorguettes vers Rompidès.
- Le chemin des Gorguettes, dans sa partie basse est conservé à double sens mais il y aura deux priorités ponctuelles dans le sens Besquens/ Colletons au niveau des rétrécissements.

### CE QUI EST MAINTENU :

- Maintien du Chemin du Puits dans le sens actuel
- Maintien du Chemin des Rompidès à double sens entre l'église et la sortie de la traverse des colletons.
- Maintien du chemin des Rompidès en double sens entre la sortie Colletons et le centre de loisirs.
- Le carrefour avenue de Figuières, chemin de Méjean bénéficiera d'une reprise du revêtement de la chaussée au bout du chemin de Figuières.

### CE QUI EST EN COURS D'ÉTUDE :

- La cession de la roche entre les riverains et la CUM afin de réaliser un cheminement protégé en retrait de la chaussée.
- Le réaménagement du secteur Gorguettes, Besquens, Maufatan est en cours par les services de la CUM à notre demande pour sécuriser ces voies.
- La mise en place de feux tricolores au carrefour de la sortie Hélène Boucher / avenue de la vierge / Chemin des Pachons a été demandée à la CUM, le Président Caselli, en visite sur notre commune le 13 Mai a confirmé le lancement de l'étude.

## >> PLUVIAL : les Pachons enfin à l'abri

Le quartier des PACHONS étant auparavant totalement dépourvu de réseau pluvial, les eaux de ruissellement étaient jusque là collectées par les routes et venaient inonder fréquemment les propriétés privées situées en partie basse du bassin versant. Il y avait donc urgence d'intervenir. La solution retenue par les ingénieurs de la SEM pour absorber le débit engendré par de fortes pluies consiste dans la pose de

canalisations souterraines de diamètres variant entre 300 mm et 500 mm le long du Chemin des Pachons, Avenue de la Vierge, Impasse de la Ferme, Chemin de la Bergerie, Impasse des collets de la Bonne Mère et Avenue du vieux Jas soit une longueur de 1400 m de tuyaux. Les travaux en cours seront terminés avant l'été...



## >> Journées du Patrimoine 2009

Riche programme cette année avec une mise à l'honneur de l'histoire de la commune et la possibilité de visiter l'exposition aixoise "Picasso-Cézanne". Le samedi 19 au matin, à la Maison Pour Tous, vous aurez le loisir d'assister à la présentation d'un diaporama de photos d'Ensuès, présenté par Mr CHEVE puis à une séance de lecture (des travaux réalisés lors des ateliers d'écriture animés par Nicole FAURE). En fin de matinée, place à la gastronomie, avec un apéritif assorti d'un buffet de spécialités locales préparées par des talents culinaires locaux. Si vous êtes intéressés pour apporter votre contribution à la préparation de ce buffet, vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de la bibliothèque au 04 42 45 72 87 ou par mail : [mediathèque.ensues@wanadoo.fr](mailto:mediathèque.ensues@wanadoo.fr) Parallèlement vous pourrez admirer une exposition de cartes postales anciennes de la commune (Ensuès, hier et aujourd'hui ") qui vous sera proposée à la Maison Pour Tous la matinée du samedi 19 septembre.

Vous aurez le loisir de retrouver ensuite, pendant quelques semaines, cette exposition à la bibliothèque à partir du 22/09/09. Parallèlement vous pourrez venir admirer une exposition de cartes postales anciennes de la commune, "Ensuès, hier et aujourd'hui". qui vous sera proposée à la Maison Pour Tous la matinée du samedi 19 septembre. Vous aurez le loisir de retrouver ensuite, pendant quelques semaines, cette exposition à la bibliothèque à partir du 22 septembre.

Le dimanche 20 septembre sera réservé à une sortie en autobus pour aller visiter l'exposition "Picasso-Cézanne" au Musée Granet à Aix en Provence. Vous aurez l'occasion de découvrir 80 à 100 œuvres des 2 peintres, dont plusieurs sont inédites et issues de collections privées encore jamais exposées. 4 visites guidées avec un conférencier sont prévues dans la journée.

Tarif adulte : 12 €. Tarif enfant (accompagné d'un adulte) : 8 €. Réservations jusqu'au 20/07/09 et renseignements auprès de Laurence AMERIS au 04 42 44 88 88.

## >> Festivités du 14 juillet : Demandez le programme !

La fête Nationale sera dignement célébrée cette année avec toutefois une particularité importante à noter : la soirée festive se déroulera exceptionnellement le 13 juillet au soir, afin que chacun puisse profiter complètement de la nuit grâce au jour férié le lendemain. L'orchestre ALLAUCH MUSIC assurera l'animation de cette soirée programmée sur le parvis de la Mairie. Sur place une buvette et un stand de restauration rapide seront à votre disposition. Le lendemain, retour à la tradition avec le défilé assuré par les anciens combattants, les pompiers et la fanfare. La municipalité offrira un apéritif en fin de cérémonie.



## >> Rendez-vous le 29 août pour la fête de la Libération du village

Le samedi 29 août, la Municipalité vous invite à participer à la fête de la libération de la commune. À l'image de l'édition 2009 des fêtes de la Saint-Maur et pour permettre à toutes et à tous de profiter de l'évènement, le programme a été étoffé. Le déroulement de la journée s'organise toujours autour du défilé suivi d'un apéritif, d'une fanfare puis du repas avec orchestre organisé par les anciens combattants au gymnase. Par contre, nouveauté cette année, avec une soirée au boulodrome en compagnie de l'orchestre COTTON CLUB pour laquelle nous vous attendons nombreux. Sans oublier les diverses animations proposées tout au long de la journée comme le tir à l'arc ou à la carbine et une exposition au foyer du gymnase de divers objets de guerre.

## >> Appel à participation

Nous recherchons des propriétaires de voitures ou de motos anciennes pour participer à une exposition qui aura lieu ce jour là. Merci de vous faire connaître et de vous inscrire auprès du service Festivités en appelant le 04 42 44 88 88

# JUILLET

**SAMEDI 04**

Tournoi et repas de fin de saison de Koala Volley au Gymnase et au Foyer du gymnase

**DU 06 AU 10**

Stage d'été de hand-ball au gymnase

**SAMEDI 11**

Concours de pétanque au boulodrome\*

**DIMANCHE 12**

Repas des CIQ au boulodrome

**LUNDI 13**

Bal du 14 juillet sur le parvis de la Mairie

**MARDI 14**

Fête Nationale : défilé

**SAMEDI 18**

Concours de pétanque au boulodrome\*

**SAMEDI 25**

Concours de pétanque au boulodrome\*

# SEPTEMBRE

**MARDI 02**

Rentrée scolaire école maternelle et élémentaire

**SAMEDI 05**

Concours de pétanque au boulodrome\*

**DIMANCHE 06**

Forum des associations à la Maison Pour Tous

**SAMEDI 19**

- Journées du Patrimoine : rencontre et exposition "Ensuès, hier et aujourd'hui" à la Maison Pour Tous  
Conférence sur la maladie d'Alzheimer à 18h au Foyer Socio-culturel

- Repas annuel du CIQ de Chantegrive au boulodrome

**DIMANCHE 20**

Sortie exposition Picasso-Cézanne au Musée Granet  
*inscriptions en Mairie*

**SAMEDI 26**

- Concours de pétanque au boulodrome\*

- Virades de l'espoir par Vaincre la Mucoviscidose

**DIMANCHE 27**

Vide grenier d'automne au village de 9h à 17h

# AOÛT

**DU 03 AU 09**

Fête des Calanques de l'AIEJE au Port de la Redonne

**JEUDI 06**

Raid Littoral 13 de canoë Kayak au Port de la Redonne

**SAMEDI 08**

- Don du Sang à la Maison Pour Tous  
- Concours de pétanque au boulodrome\*

**SAMEDI 15**

Fête de la Société Nautique de Petit Méjean

**SAMEDI 22**

- Jeux d'enfants du CIQ Madrague de Gignac  
- Concours de pétanque au boulodrome\*

**SAMEDI 29**

Fête de la Libération, défilé et bal

# OCTOBRE

**SAMEDI 10**

Lire en Fête sur le thème de la littérature japonaise

**VENDREDI 16**

Forum pour l'emploi

**SAMEDI 17**

Spectacle "Les Tchapacans" au Foyer Socio-culturel

**DU 26 AU 30**

Stage de hand-ball au gymnase

**SAMEDI 31**

Ensuès Country Festival

## >> Commission Nationale d'Aménagement Commercial

Comme nous vous en informions dans notre dernier journal, le Préfet a effectué son droit de recours sur la décision de la commission départementale. C'est donc une commission nationale qui va statuer sur cette décision dans un délai de 4 mois.

La commune d'Ensuès réitérera son avis favorable au vu des arguments déjà évoqués, à savoir l'aspect global du projet qui permet la création de 50 emplois, l'installation d'une station service (toutes énergies), l'équipement en photovoltaïque et le développement économique générateur de recettes fiscales. À distance extrême du centre de notre village, fermé les dimanches, sans galerie marchande, sur un lieu de passage réel ne générant pas de nombreux déplacements supplémentaires, ce projet répond aux engagements que nous avons pris, voilà ce qui justifie notre avis.

## >> Du nouveau dans les professions médicales

■ Le docteur Floriane GIVERSO, podologue-pédicure a ouvert son cabinet au 65 Avenue Frédéric Mistral.  
Réception sur rendez-vous au 04 88 40 10 47 ou 06 27 21 06 49

■ Le docteur Denis Mullor s'est installé au 6 traverse du Vieux Jas.  
Tél. : 04 42 43 68 26

■ Le cabinet médical situé 48, avenue de la Côte-Bleue héberge désormais 2 infirmières à domicile Mylène Maucci et Elisabeth Khidel.  
Vous pouvez les contacter au 04 42 44 84 28 ou au 06 61 17 30 64

## >> Un Ensuénois Président du CNOSF

Denis Masseglia, ex-président de la fédération française d'aviron, a été élu pour 4 ans président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Né à Marseille, professeur agrégé de physique et dirigeant bénévole de toujours, Denis Masseglia habite dans une calanque de notre commune. Homme consensuel, il s'est toujours posé en rassembleur, il propose la refonte de la gouvernance du sport "à partager entre ses quatre acteurs: le mouvement sportif, l'État, les collectivités territoriales et le monde économique".

C'est avec fierté que nous avons accueilli cette nouvelle et nous lui souhaitons, bon travail.

## >> Un des doyens de la commune nous a quittés



René Olive était un ancien de la commune bien connu, il était d'ailleurs devenu le doyen du repas des seniors ces dernières années. René a longtemps travaillé dans la conduite des bus et après une vie professionnelle bien remplie il s'est adonné à ses passe-temps favoris, entre le jardinage, la pétanque et la pêche.  
Que sa famille et ses amis trouvent ici nos marques de sympathie.

## >> Andréa s'en est allée...



Qui n'avait jamais rencontré Andréa dans les rues du village ? Un tout petit bout de femme mais surtout une grande dame. Élégante, toujours souriante, toujours prête à rendre service, voilà ce qui la caractérisait. Toujours là, grand soutien à Paul son mari engagé dans la Résistance, auprès de ses fils dans les moments difficiles et cruels de la vie et de ses petits enfants qui l'adoraient tant. Assidue du club du 3<sup>ème</sup> âge, elle adorait le chant et la bonne compagnie.

Toutes nos marques de sympathie à sa famille et tous ceux pour qui elle comptait beaucoup.

## NAISSANCES

27/11/08 Mathys BEDEREDE  
03/03 Jolan RANC  
10/03 Mattéo TOSCANO  
10/03 Mathéo ROUSSEL  
11/03 Matt MAGLILOLO-SCAVARDA  
11/03 Mina GALLORINI  
24/03 Kemla BAHOU  
27/03 Maëline THEBAULT-CLAIR  
01/04 Luka PRINDER  
08/04 Lorik COBERT  
20/04 Louane RAVONNAUX  
23/04 Lou SILVY  
23/04 Lauric SILVY  
27/04 Leïla MONTEMAGGI  
03/05 Maxime DONSIMONI

**Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.**



Louane



Jolan



Lorik



Maëline



Matéo



Mathys



Lou & Lauric

## MARIAGES

02/05 Philippe PILONE et Natacha NINOREILLE  
23/05 Richard PERINO et Josiane ROYERE  
23/05 Julien LAZZARINI et Sabrina LAURENT  
23/05 Frédéric GIRARDEAU et Céline CORTIER  
30/05 Armin JENNI et Elsa SIFIS  
30/05 Gilles SASIA et Alexia BEAU  
30/05 Hervé LEGUEREAU et Marion CARTIER

**Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

## DÉCÈS

04/03 René OLIVE  
14/03 Henri CAST  
16/03 Jacques MALARET  
18/03 André THIAULT  
08/04 Joseph GUILLOT  
09/05 Andréa CHABOT  
21/05 Rémo GIOVANNINI  
21/05 Gérard SPADORCIA

**Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.**

## Groupe "Majorité Municipale"

QUEL DEVENIR POUR LES COMMUNES AVEC LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ?

Les propositions du Comité Balladur pour la réforme des collectivités locales font polémique à la fois sur la nouvelle organisation administrative, sur les ressources des collectivités locales et sur la disparition à terme des communes. Des grandes métropoles prendraient l'essentiel des compétences aujourd'hui exercées par les communes qui pourraient ainsi devenir de simples outils de mise en œuvre des politiques décidées par l'Etat et la commission européenne. Pourtant, nous connaissons tous le rôle important et central joué par les communes dans notre vie quotidienne. Au-delà de cette réforme administrative, c'est la suppression de la Taxe Professionnelle qui est aussi programmée. Pour notre commune il s'agit de.....€ soit X %..... de nos recettes fiscales. Pour le département elle représente 276 mil-

lions d' € qui permettent d'aider fortement les communes pour leur investissement. C'est un remplacement par des dotations d'Etat qui pourrait être mis en place, ce qui signifie : aucune maîtrise exercée par la commune. A ce jour pas d'avancée concrète, mais tout n'est pas figé, une promesse de compensation est en discussion pour fin juin et les débats qui auront lieu au parlement cet automne seront déterminants et permettront d'amender le projet de loi. C'est bien des moyens supplémentaires pour assurer nos missions et répondre aux besoins de la population que nous attendons. Une réforme de la TP en taxant les actifs financiers en guise de suppression serait bien plus efficace.

## "Gauche plurielle - Société civile"

QUE FERIEZ- VOUS DE 86 000 EUROS PAR AN ?

Sûrement tout, sauf gaspiller. La majorité municipale a choisi, elle, de les dépenser à payer l'ex - directeur général des services à rester chez lui, malgré lui, car le Maire l'a remplacé par une personne plus à sa convenance.

Même si c'est légal, nous aurions préféré que cette somme serve à protéger nos massifs des incendies menaçants, à rendre la circulation dans notre commune plus sûre et plus efficace, à renforcer les moyens pour les associations, l'éducation, la culture, le sport, ou encore à engager une véritable politique en faveur des seniors de plus en plus nombreux...

bref, nous aurions plutôt amélioré votre cadre de vie, en faisant d' Ensuès la Redonne une ville encore plus dynamique, plus solidaire, pour qu'il y fasse toujours bon de vivre, en toute sécurité.

Cette dépense de 86 000 euros nous semble d'autant plus mal à propos, que cette équipe municipale, qui dit vouloir faire des économies, a proposé de voter une rallonge de 256 000 euros (!) pour payer en partie des salaires oubliés au premier budget 2009, malgré l'audit des finances réalisé par des experts.

Nous avons donc bien raison en décembre, lorsque nous écrivions que le budget du personnel était sous-évalué. Vous comprendrez que nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle gestion dans l'à peu près. Nous nous sommes donc abstenus au vote du budget supplémentaire de mai, même si l'adjoint aux finances s'est engagé pour des budgets plus sincères à l'avenir. Dont acte.

*Marc BERNARD, Édith MAUREL, Noëlle MAUNIER-CHEVE, J.Michel OLIVE, Corinne FARAMIA-MILANTA.*

## Groupe d'opposition

### "Confiance en l'Avenir"

Quoi de neuf depuis les dernières élections ?

Bien sûr, les travaux de la Communauté Urbaine sur notre commune continuent d'avancer, mais nous ne voyons pas poindre les projets faisant partie du programme de l'équipe en place. Quelques propositions sont néanmoins lancées, parmi lesquelles il faut citer le nouveau plan de circulation qui est loin de faire l'unanimité. Il faudra faire un tour de ville pour tous les services de proximité, le chemin des Gorguettes sera une mini rocade, certains résidents ne pourront plus rentrer dans leur garage ou se faire livrer le fuel, et le peu de parkings de la Redonne sera encore amputé de plusieurs places....

Nous avons également appris que, sous l'impulsion forte de notre Maire, un projet de création de supermarché verrait le jour sur la RD9. Cette implantation de supermarché à l'enseigne Casino (encore !) ne respecte pourtant pas le règlement du

PLU, ni l'Article 15 de la directive Européenne 2006-123, ni la convention État et grande distribution concernant le Grenelle de l'Environnement. La création d'un supermarché supplémentaire va porter un coup fatal aux commerces de notre ville qui subissent déjà les effets du pouvoir d'achat en régression et qui étaient regroupés dans un pôle commercial répondant bien aux besoins des Ensuéniens. Pourquoi tant de détermination de notre Maire pour un tel projet ? Nous terminerons ce billet en renouvelant notre demande d'effectifs supplémentaires de police municipale et ASVP qui sont les agents de proximité les plus adaptés pour prévenir les "incivilités" grandissantes en tous genres, dans des créneaux horaires élargis, y compris des rondes de nuit.

*Roger BARRACHIN*

Ville d'Ensues la Redonne



# FÊTE DU VILLAGE

SAMEDI  
29 AOÛT